

T H E O

P H I L L E

L E G R

A N D

## CONTENU PEDAGOGIQUE

Français, histoire-géographie  
enseignement moral et civique

Mathématiques

Langues vivantes

Arts appliqués et  
culture artistique

Éducation physique et sportive

Économie droit

Consolidation, accompagnement  
personnalisé et accompagnement  
au choix d'orientation

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Enseignement professionnel

Enseignement professionnel  
et français en co-inter

Enseignement professionnel  
et mathématiques en co-inter

Réalisation d'un projet

Prévention-santé-environnement

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL (BP)

## METIERS DE L'ACCUEIL

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, l'accueil et la réception des clients représentent une solution stratégique pour les fidéliser et valoriser l'image des entreprises.

Le titulaire du Bac Pro Métiers de l'Accueil maîtrise l'accueil clients par téléphone ou de face à face, il identifie les besoins du client, l'informe, le conseille et réalise la vente ou la prestation de services. Il utilise plusieurs outils de gestion administrative dans son travail.

Le titulaire est un professionnel compétent dans les :

- activités d'accueil physique et téléphonique.
- activités d'accueil événementiel lié à des événements ponctuels.
- missions d'information, d'orientation, de médiation et de gestion de flux.
- réalisations d'opérations commerciales (vente de services).
- activités administratives (rédaction d'écrits, gestion du courrier, classement...) d'entreprises, associations ou administration.

La formation d'une durée de trois ans après la classe de 3ème de collège portera sur un enseignement général, technique et professionnel et sur 22 semaines de formation en milieu professionnel.

Avec le BAC PRO Métiers de l'Accueil, le titulaire se verra offrir la possibilité de préparer en deux ans, un BTS Management Commercial Opérationnel ou Gestion PME au sein de notre groupe scolaire Notre Dame de la Sambre...

**03**  
ANNEES

*Un lycée privé catholique et un centre de formation d'apprentis au service de la région.*

*Sous contrat d'association avec l'État.*

*Possibilité de prise en charge du transport scolaire.*

*Accueil des élèves boursiers.*

*Restaurant scolaire et cafétéria.*

*Possibilité d'internat et d'hébergement (foyer, location...)*

*Régime étudiant.*